ACTION LOGEMENT

Bretagne

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

46 M€ investis pour la **production de logements abordables** dont **13 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **89 M€** dans les villes moyennes

4 191 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

36 121 aides et services attribués

55 M€ d'**aides** et services auprès **des salariés des entreprises**

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES*

259 M€ investis pour la **production de logements abordables**

29 713 logements sociaux et intermédiaires

966 logements neufs livrés

846 réhabilitations (résidentialisations comprises)

1 658 mises en chantier

1 362 agréments obtenus

Chiffres clés au 31.12.2025

Président

Jean-Louis LE MALÉFAN (MEDEF)

Vice-président

Xavier GUILLEMET (CFE-CGC)

MEDEF

Vincent AVE
Benoit BONAVENTUR
Alban BOYÉ
Benjamin ETIENNE
Olivier JULIENNE
Jean-Louis LE MALÉFAN
Marie-Laure LE PRIOL
Sylvain RENOUARD

LES ENTREPRENEURS

Johann BERNARD
Patricia HÉGO

CFDT

Thierry SAVIDAN
Catherine TIDU

CFE-CGC

Xavier GUILLEMET
Nadia MORVAN

CFTC

Pierre EUZENES
Annie GOANVIC

CGT

Guillaume HAMON
Romuald PILET

FO

Dominique NEDELEC
Pascale LE TRIONNAIRE

Directeur régional : Rodolphe MORIZE
Référent du Comité régional : Serge STRULLU
bretagne@actionlogement.fr

* Logements des ESH, des sociétés in'li, de Foncière Logement et de l'ONV

Copyright ©Thomas CRABOT - Octobre 2026

COMITÉ RÉGIONAL ACTION LOGEMENT

Bretagne

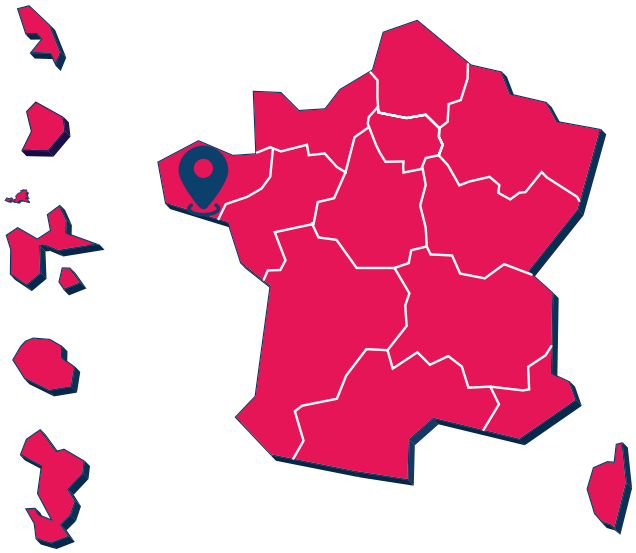

Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX

Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement.

Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.

Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés.

Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.

Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.